

# **PLAN PROVISOIRE**

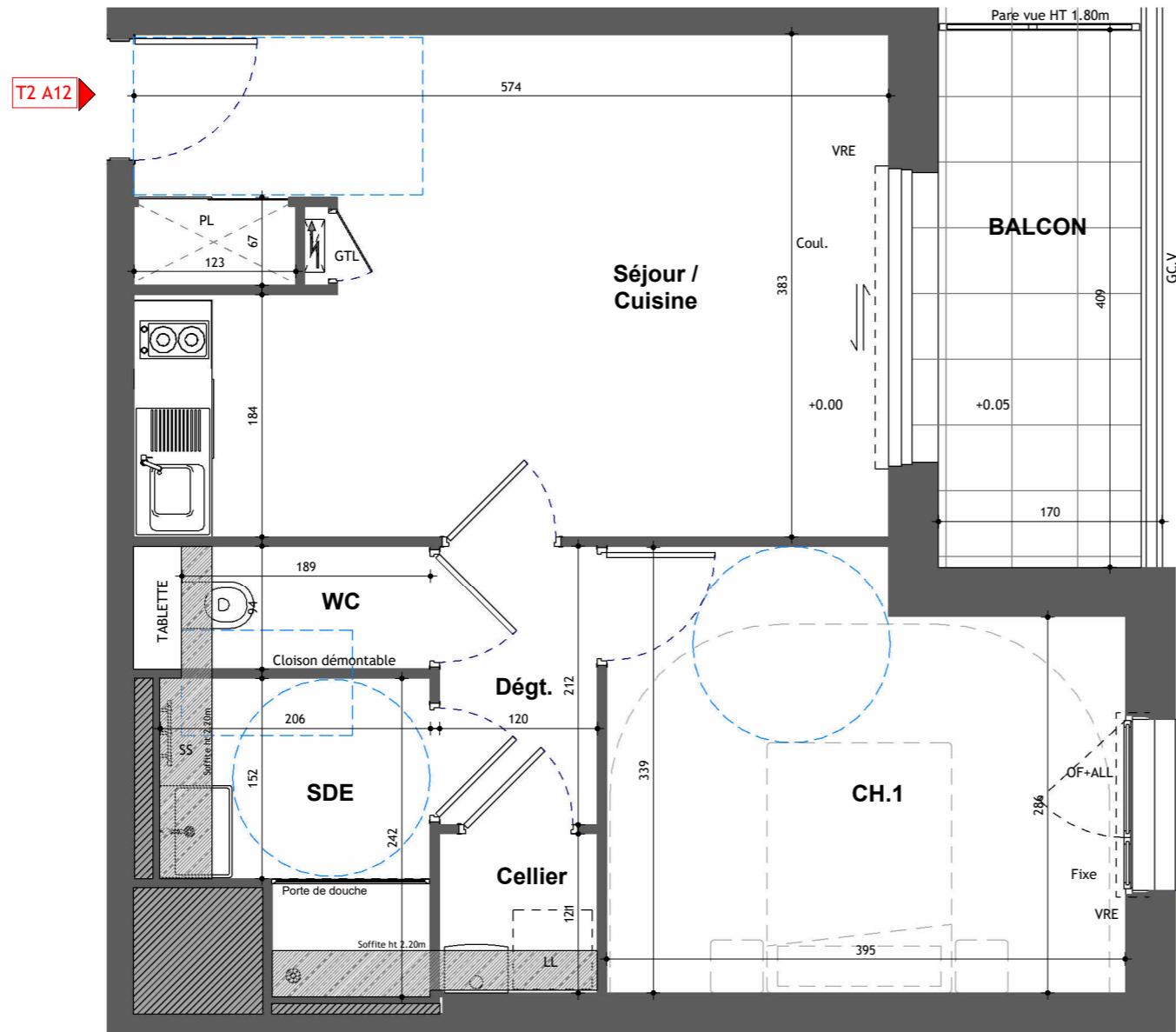
# VILLA RIANCOURT

19-21-23 Rue des Portes Rouges  
35400 Saint-Malo

# CONSTRUCTION DE 2 MAISONS ET D'UN BATIMENT COLLECTIF DE 13 LOGEMENTS

## MAITRE D'OUVRAGE

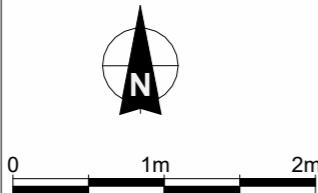
ARC PROMOTION ARMORIQUE  
1 Rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz  
CS 40832  
35208 RENNES Cedex 2  
groupe.arc@groupearc.fr  
Tél : 02.99.86.13.86



PLAN DE REPERAGE

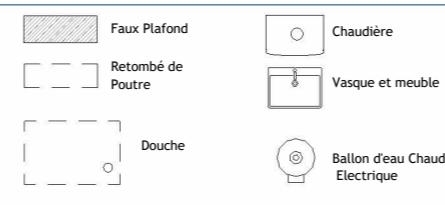


LOT	BATIMENT	N°	TYPE DE LOGEMENT	NIVEAU		
28	A	A12	T2	R+1		
Pièces		Surfaces habitables		Surfaces Utiles		
Séjour / Cuisine		21.65 m <sup>2</sup>				
Cellier		1.45 m <sup>2</sup>				
CH.1		12.44 m <sup>2</sup>				
WC		1.77 m <sup>2</sup>				
Dég <small>t.</small>		2.54 m <sup>2</sup>				
SDE		4.21 m <sup>2</sup>				
<b>TOTAL</b>		<b>44.06 m<sup>2</sup></b>				
SURFACES ANNEXES						
BALCON				6.37 m <sup>2</sup>		



HSP	Hauteur Sous Plafond
OF/OB	Fenêtre Ouvrant à la française ou Battant
PF	Porte Fenêtre
GC.V	Garde Corps Vitrée
Coul.	Coulissant
VRE	Volet Roulant Electrique
	Tableau Electrique (GTL)

- LV Branchement Lave Vaisselle
- LL Branchement Lave Linge
- CUI Branchement plaque de Cuison
- PL Placard
- SS Sèche Serviette
- R Branchement réfrigérateur



En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafond et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, retombées et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, éclaironniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raison technique. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de meublages (meubles et plan de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafond sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitif.

Etabli le :21 -11- 2025\*

Mise à jour le :